

Les cours d'anglais 2023-2024 *Public extérieur*

**Des méthodes d'apprentissage, des cours et des outils
pour tous !**

Un accueil pour les inscriptions ouvert :

Lundi : 09h - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi : 09h - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 09h - 12h30 / fermé l'après-midi

Judi : 09h - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 09h - 12h30 / 13h30 - 16h

Située au Centre de l'International et des Langues,
bâtiment CleL, 1er étage.

Envie d'apprendre et de découvrir d'autres horizons ?



**Le Mans
Université**

Maison
des Langues

Rejoignez-nous sur :  et 

Anglais professionnel

**Cours
Payant**

Semestre 2

Du 31 janvier au 18 avril 2024

Tarifs préférentiels en fonction de votre statut

Dates d'inscriptions

Semestre 2 : du 08 au 19 janvier 2024 à 12h30 maximum

Vous êtes conjoint d'un membre du personnel de l'Université ou retraité de l'Université

**=>inscription directement à la
Maison des Langues**

Pour tout autre statut :

**=>inscription au Service de
Formation Continue (SFC)**

sfc@univ-lemans.fr

**+ d'informations sur Maison des Langues- Le Mans Université
(dont tarifs)**

Inscription au semestre !

20h de cours sur 10 semaines
hors vacances scolaires

1 cours par semaine

2h/séance

L'après-midi

**Vous pourrez choisir votre créneau
horaire !**

Soit le mercredi de 14h à 16h

Soit le jeudi de 16h à 18h

**Objectif
Perfectionner
votre anglais au
niveau
professionnel**

L'ouverture des cours est soumise à un nombre suffisant d'inscrits.

Pour plus d'informations :
maisondeslangues@univ-lemans.fr
02 44 02 24 45

Pourquoi participer à un cours de langue ?

Enrichir son parcours

Développer son plaisir d'apprendre

Évoluer professionnellement

S'ouvrir à de nouveaux horizons

Préparer une mobilité à l'étranger

Préparer une certification

Comment montrer que j'ai participé à un ou plusieurs cours ?

La Maison des Langues peut délivrer des attestations aux apprenants afin de garder un justificatif de participation.

Deux justificatifs sont possibles pour tous les participants:

- **L'attestation d'assiduité** : cette attestation justifie de votre présence dans le cours. Pour l'obtenir, vous devez être **présent à, au moins 80% des cours.**
- **L'attestation de participation** : vous avez passé les examens du cours et vous avez **obtenu une note supérieure à 10/20** pour valider celui-ci.

Pour recevoir une attestation, faire la demande à la fin du semestre à formations-langues@univ-lemans.fr

Pour plus d'informations :
maisondeslangues@univ-lemans.fr
02 44 02 24 45



**Le Mans
Université**

Maison
des Langues



1er étage du bâtiment Ciel
Avenue Olivier Messiaen, 72085
LE MANS cedex 9, FRANCE



univ-lemans.fr

Intranet étudiant : Rubrique: Pour réussir // Maison des Langues

Intranet personnel : Rubrique: Campus // Activités / Langues

Site internet : Rubrique : International // La Maison des Langues

Facebook : Maison des Langues - Le Mans Université

Instagram : maisondeslangues

02 44 02 24 45

maisondeslangues@univ-lemans.fr